



Pôle Vie institutionnelle Vie associative

Dossier : Conseil national

Dossier suivi par : Françoise Cahu, assistante

Date : 4 et 5 octobre 2014

PROJET DE COMPTE-RENDU

I- OUVERTURE PAR MICKAEL LISSARRE, PRESIDENT

Alerte du Comité directeur

Le CD a un problème, car il ne peut pas piloter l'association : il manque 1/3 des remontées financières des Régions donc impossible de savoir si le déficit 2013 s'aggrave ou s'améliore.

Une volonté de changer la méthode

La composition du Comité directeur a changé depuis juin. Le CD a exprimé l'envie d'entendre l'AG qui a interpellé sur les méthodes et le fond.

Méthode différente avec :

- Une accélération des rencontres en Régions (Ile-de-France, Chalon-sur-Saône, Couteron, bientôt Forez...)
- Changement dans l'organisation du CN. Idée : on envoie une note avant, on discute, on prend les avis des participants (RR...) et après le CD décide, comme ça le CN soit un temps d'échange avant les prises de décision du CD.

Ex : sur les motions et sur les RAFT, rien n'est décidé encore par le CD, on attend le retour du CN.

La trésorerie

L'année dernière : 144 000 euros c'est-à-dire rien.

Aujourd'hui, on est moins en risque qu'hier mais 3 éléments posent problème :

1. dû au fait qu'on vend des biens immobiliers (improductifs ou hors d'usage) pour maintenir la trésorerie haute
2. dû à l'étalement de la dette à l'URSSAF
3. et on ne sait pas où en est le déficit de l'association (cf. alerte du CD)

Donc sécurité mais à court terme. Risque de se retrouver demain dans la même situation qu'hier...sans le savoir trop d'avance = on est sorti de l'urgence mais pas de la crise.

Modification de l'ordre du jour

Les Responsables régionaux ont interpellé le Président pour modifier l'ordre du jour.

L'odj a été construit différemment de d'habitude avec 3 membres du CD et 3 membres de l'EN.

Mickaël est donc gêné de changer l'ordre du jour avant le CN mais cela interroge sur comment on peut intégrer les responsables régionaux dans l'organisation de l'ordre du jour.

II- TEMPS BILAN AG

Cf. annexe au CR

III- ID d'Avenir

A - Rappel de la démarche d'ID d'Avenir

La démarche s'est poursuivie dans les Régions ayant investi ID d'Avenir. L'arrivée de la crise économique de l'association n'a pas facilité la poursuite de la dynamique de projet. Une trentaine d'expérimentations sont pourtant identifiées. Un état des lieux a été fait cet été, la phase de recueil de témoignages a également été initiée. La démarche ID d'Avenir se rénove avec l'arrivée de Jean Amand au pilotage depuis le 1/9. Nous avons pris la décision de poursuivre la démarche et de la faire évoluer vers une proposition plus concrète. Des expérimentations sont en cours parfois sans être inscrites officiellement tout en étant dans l'esprit.

- **Qu'est-ce que ID d'Avenir ?** une démarche de « recherche action », allier le questionnement et l'action dans une dynamique de refondation éducative.
- **Pourquoi ?** pour se parler et partager ses difficultés et/ou solutions trouvées

- **Comment on le met en place et d'ici 2016 ?** correspondants Id d'Avenir en Région et en SLA nationales, rassemblement en mai, livre blanc, connecté à futures orientations nationales

Notons ici l'importance de la co-construction et de l'implication de chaque Région : identification d'un correspondant ID d'Avenir par Région pour participer à l'animation de la démarche. Le livre blanc a pour objet de compiler et valoriser les expérimentations et prendre avec des orientations issues de la rencontre de mai.

Nous faisons le choix d'interroger et de parler de notre pratique pédagogique, à partir des réflexions du terrain.

B - Échanges/ questions

La rencontre des 8, 9 et 10 mai 2015 pourrait réunir entre 100 à 200 personnes participantes. La date a été choisie en fonction des calendriers régionaux. Le lieu n'est pas encore défini.

Le mot aventure est au cœur de la démarche. C'est pourtant un concept flou. Pourquoi est-ce au centre de la démarche ? Il fait partie des orientations nationales. Suite au recueil de cet été, l'aventure est « générique » et orienté vers la dimension humaine. Il sera utile de trouver des thèmes plus précis pour la rencontre de mai.

C - Retour des groupes de travail

Cf. annexe au CR

IV. AXES BUDGETAIRES 2015

Situation au 30 septembre 2014 :

Des difficultés dans la remontée des informations au 5 septembre comme prévu initialement. 12 structures n'ont pas transmis à ce jour leur situation. Ce constat ne permet pas aujourd'hui de présenter une situation fiable des comptes de l'association. Seule la trésorerie est fiable, mais il est difficile d'expliquer l'écart d'une année sur l'autre sans les éléments comptables (cf. ci-dessus).

Réactions de la salle :

- Pourquoi les 12 structures n'ont-elles pas remonté leurs comptes ??
 - Difficultés dans l'accompagnement du nouvel outil Excel.
 - Dispositif pas opérationnel dans tous les Territoires (notamment si absence de RAFT)
 - Manques d'outils, de compétences...
- OCEL n'a pas été réactivé, pourquoi ?

Précision du CD sur le « retour » d'OCEL : le CN d'avril a proposé de remettre OCEL en service, validé par le CD, l'AG 2014 devait statuer/motion. L'AG n'a pu traiter le dossier.

Un travail est en cours avec le prestataire pour remettre en service OCEL.

Pour autant, d'autres outils existent afin de palier cette situation

ATTENTION à ne pas trouver de fausses bonnes excuses pour expliquer les difficultés à faire sa compta et à remonter les informations !

Orientations 2015

Présentation des orientations remises en séance.

Echanges avec la salle :

Certaines Régions se questionnent sur l'impact financier du PSE pour leur structure, notamment sur des décisions politiques qui ne sont pas forcément un choix de la Région. Ces choix ont une incidence sur le budget de la structure (déficit et/ou non respect de l'EBE).

Il est rappelé que le budget se construit avec toutes les structures de l'association et qu'évidemment des décisions politiques impactent plus sur certaines structures que sur d'autres. Pour cela il est nécessaire, au-delà de simples chiffres, de commenter, d'argumenter ces choix et/ou les impacts éventuels de la politique associative (plan de redressement, PSE par exemple).

Les trésoriers réunis le samedi matin informent le CN qu'une dynamique collective s'installe, pour une meilleure organisation et harmonisation des pratiques dans les Régions.

La présentation des orientations a été appréciée par le CN, plus particulièrement la conclusion positive, qui donne envie et encourage pour la suite.

V. MODELE SOCIO ECONOMIQUE

Présentation de la démarche autour du modèle socio-économique (Bernard Hameau, pilote CD)

Le message fort de l'assemblée générale était de ne pas faire une démarche descendante. Comment allions nous pouvoir travailler sur le MSE en inversant les habitudes de travail associatif. Le groupe de travail a donc intégrer cette problématique. Ce groupe constitué de l'an dernier n'est pas fermé.

Présentation de la lettre de mission (Maud Réveillé- CD)

- Trois éléments mis en avant :

- Le choix de différencier deux aspects dans l'approche :
 - L'aspect économique de nos choix d'activité était en lien avec les orientations nationales => vers AG 2016
 - Evolution, explicitation de règles qui demandent une clarification urgente => vers AG 2015
- Principe fondateur du travail à mener : le fondement de la liberté et responsabilité économique des structures locales.
- Démarche ouverte à l'ensemble des structures = associer dans la construction
 - S'adresser aux SLA (document élaboré) pour alimenter (diffusé en ce début octobre)
 - Courrier adressé aux délégués des SLA à l'AG 2014 et aux responsables des SLA.
Objectif : se servir des délégués à l'AG comme relais

Ce que l'on entend par contribution interne. Présentation de la démarche (Gaël Utard - CD)

Choix de resituer la démarche, d'expliquer des enjeux, pour que les adhérents et structures qui le souhaitent s'en emparent. Participation de chacun, ce qui nécessite des moyens

- ⇒ Liste de diffusion (état d'avancement des travaux communiqués)
- ⇒ Forum pour faire vivre la discussion

La démarche mise en œuvre : élément fondamental pour inscrire la légitimité du travail

- Le positionnement politique du groupe MSE, conforté et décidé par le CD

- Il y a déjà un choix de modèle socio-économique dans le choix d'orientation proposé par le groupe : c'est la responsabilité économique des acteurs dans leur périmètre avec des règles, décidées, connues et respectées.

- Le choix de passer par les délégués AG (passée et à venir) correspond à la volonté de prendre en compte les changements associatifs liés à la représentation.

Questions, suggestions....

- ❖ ce qui est présenté est une proposition ouverte, constructive... Il est important de définir les périmètres (démocratiques et économiques) car cela a un impact sur la responsabilité associée. Où se situent les territoires... qui assume les décisions.
Si on indique que les niveaux doivent être équilibrés, il est important que cela le soit à tous les niveaux (y compris par exemple le siège national). On peut par exemple dire que le siège n'est pas équilibré (car il ne produit pas), mais on peut aussi dire qu'il produit des services qui doivent être visibles économiquement et participer à l'équilibre à son équilibre (facturation interne...).

Bernard Hameau conclut en proposant de compléter cette intervention par une contribution, d'autant que s'il n'a pas à se prononcer pour le groupe de pilotage... Il indique cependant son désaccord sur cette intervention et invite d'autant plus à partager les questions/propositions de chacun pour alimenter et contribuer au débat. Les échanges, les contributions, le débat sont nécessaires pour faire évoluer la proposition. Il est important que les membres de l'association s'emparent des questions et des outils proposés (forum, liste de diffusion) pour débattre et aider le groupe à construire le MSE.

VI. SYNTHÈSE TEMPS MOTIONS

Cf. CR des groupes en annexe au CR

Groupe 1 :

En termes de méthode, que fait-on des motions 2014 ? Gestions des prises de paroles, des temps de paroles, du nombre de motions.

Qu'est-ce qu'une motion. Que faire des motions qui n'entrent pas dans le cadre de ce qu'est une motion ?

Il y a des motions d'ordre technique et d'ordre politique. C'est de la responsabilité du Responsable régional de veiller à l'application du respect du cadre.

Des thématiques abordées sont de l'ordre du déficit de communication, d'un manque de confiance. Ne pas attendre l'AG pour entamer le dialogue avec les Régions et faire en sorte qu'une réponse soit apportée en amont de l'AG.

Imaginer un système porté par plusieurs Régions ou porté par tant de personnes pour qu'elle puisse être validée.

La motion est aussi un système de communication entre une Région et la globalité de l'Association. Revoir le mode d'étude des motions en lien avec le CN. Qu'il y ait possibilité de les retirer avant l'AG. Donner le contexte en plus de la motion.

Sur le principe, le RR peut être en difficulté pour retirer une motion alors qu'il n'a pas consulté ses délégués.

Décider du temps « motions » à l'AG.

Mettre en place des outils permettant le dialogue.

Prendre en compte la commission des motions

Créer un autre type de motion qui pourrait être de l'ordre de l'interpellation avec une communication publique avec une réponse attendue.

Doute sur l'efficacité de la mise en place d'un code des prises de paroles même s'il faut y tendre...

Prendre du recul entre le temps de la présentation et le temps du vote.

Imiter le temps d'interpellation à l'Assemblée générale.

Proposition de faire un gel des motions pour l'AG 2015... mais peut créer de la frustration.

Le CN n'est pas un organe décisionnaire, on est hors statuts si on répond aux motions lors des CN.

Renvoyer vers la responsabilité vers les Régions.

Suite à interrogation post AG 2014, sur les 15 motions, au vu des réponses du CD, seules 3 ont été retirées... Des RR n'ont pas retiré leurs motions faute de consultation avec leur base. Peut-être faut-il reposer les 12 restantes vers les Régions lors des congrès 2015 ?

Proposition de créer un an de discussion entre la motion, la réponse au congrès suivant et de traiter celle-ci (si elle est maintenue) lors de l'AG suivante. Faible temps entre congrès et AG... Pas de temps pour la discussion ! 9 voix pour et 3 contre la proposition de différer d'un an les réponses à l'AG
Faire un listing des motions traitées, non traitées...

La proposition faite de différer les réponses permettrait de donner de la hauteur aux motions...

Certaines motions nécessitent une réponse plus rapide.

Le CD est une émanation de l'AG et la réponse proposée devrait pouvoir convenir à une majorité.

Appel à la *raisonnabilité*. Essayer d'évacuer un certain nombre de thèmes qui sont en cours comme le Modèle socio économique.

Mettre en place un historique des motions.

Pour les motions 2014, les faire revenir aux congrès 2015 et voir si les Régions les maintiennent pour l'AG 2015 avec un éclairage complémentaire

Proposition pour ID d'Avenir

Proposer un temps d'un an pour installer un dialogue

Groupe 2

On sait que le temps des motions est un temps investi par les délégués.

Redéfinir le temps des motions.

L'AG ne doit-elle prendre que les motions d'intérêt national ?

La plupart des motions arrivent à Paris car des réponses n'ont pas eu lieu avant de la part du national.

Qu'est que l'on met sur les motions en termes de périmètre, d'intérêt, distinguer avec le vœu ?

Deux questions : qu'est-ce qu'on fait des motions 2014 ?

Comment fait-on pour les motions en général ?

Problématiques	Débat	Proposition
Motion et vœu : quelle distinction ? Comment faire en sorte de distinguer ?	Motions : questionnement internes Vœux : externe au national	L'EN, lors des temps de congrès, accompagne la rédaction des motions et vœux dans le respect des règles.
Quel sens à la	- Besoin d'expression de l'asso se traduit	Deux axes :

<p>motion dans l'association ?</p>	<p>par les motions. Comment faire vivre la démocratie, en dehors du système des motions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnement au CD non suivi de réponses - C'est le baromètre de l'état de la communication entre le national et le local. Beaucoup de motions quand il y a l'impression de non communication. - Ce n'est pas que ça : il y a aussi le souhait que l'association se positionne - volonté de porter des questions au national. 	<ul style="list-style-type: none"> - baromètre de la communication avec le national - volonté de traiter collectivement / nationalement des questions.
<p>Quelles règles pour les motions ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition du porteur de la motion du choix de traiter celle-ci ou en AG ou en CN. - Pb : le CN n'est pas l'instance décisionnaire pour traiter les motions. Du coup, les motions traitées au CN passent en AG sans débat. - Position du CN. En aucun cas, c'est une instance décisionnelle, pour le moment. C'est le CD qui est l'instance décisionnelle de l'asso. - Le débat se fait au CN. La décision se fait à l'AG. - Le problème est que c'est trop clos le CN. Tout le monde ne débat pas. Les forums sont plus ouverts. 	<p>Traiter les motions en AG ou au CN</p> <p>Le porteur de la motion peut choisir où c'est traité</p>
<p>Le moyen de traiter les motions ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AG de 3 jours, pour arrêter de courir après le temps. - Limiter les « temps de pubs » (non statutaires) - Pas de débat en live sur les motions (avec tous les outils en ligne) : un rapporteur synthétise les Pour et les Contre de la motion, récoltés sur un forum, et les personnes votent. - Les temps de vote : carton où l'on met des croix, d'un bloc. Le vote à main levée, c'est trop long. - Vote par SMS ? - Cartouche de discussion : des cartons de couleurs servent à exprimer les sentiments sur une question pendant le débat, sans que ça ait valeur de vote. Comme ça on limite les frustrations d'expression. Et on voit les tendances. - Pour 3000€, on peut louer une machine qui permet de voter avec un boîtier, avec les réponses traitées par ordinateur. C'est le même système que les cartouches de discussion, mais l'affichage de la tendance est anonyme (ça s'affiche sur un écran et on ne sait pas qui a appuyé sur le bouton.) - Il faut faire attention d'utiliser ça que 	<ul style="list-style-type: none"> - Des débats préalables en ligne - Avec un modérateur <p>(+ AG plus longues, avec moins de temps non statutaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vote électronique

	<p>sur les échanges, pas sur les présentations.</p> <p>- Traitées en ateliers, par des thématiques ?</p>	
Suivi des motions ?	<p>Retour des motions, parce que pas traitées (ex. de la cotisation). Comment gérer cela ?</p> <p>S'il y a des motions qui se répètent, ce n'est pas forcément un problème de l'association ? C'est aussi des débats en cours qui peuvent évoluer.</p> <p>Proposition d'une équipe de Suivi des motions : si les motions sont décidées en AG et qu'il faut attendre l'AG suivante pour savoir si c'est suivi, c'est ennuyeux.</p>	- Une commission de suivi des motions.
Comment trouver un système qui permette de filtrer les motions et les enjeux démocratiques ?	<p>- Système québécois : pour qu'une Région propose une motion en AG, il fallait qu'elle soit soutenue par une autre Région.</p> <p>- Ce système peut générer un système de cooptation ou de négociations.</p> <p>- Comment on gère les « filtrés », comment on répond aux besoins d'expression.</p> <p>- Il faut que les motions soient débattues en avance avec des outils.</p> <p>- On ne fait pas le débat en live, mais sur des forums au préalable.</p> <p>Hiérarchisation des débats : on passe du temps sur des choses secondaire et passe sous silence (néglige) des choses fondamentales. Or, la hiérarchisation, c'est assez subjectif : ce qui est important pour les uns peut être du détail pour les autres.</p> <p>Autre problème : on décide d'un truc, et c'est quelqu'un d'autre qui le traite.</p> <p>Donc, il faut porter jusqu'au bout sa motion : si on demande ça et que c'est voté, il faut s'engager à le faire.</p>	Système québécois : une motion est portée si une autre Région la porte aussi.
Problématiques institutionnelles ?	<p>On est sur le registre des émotions dans les débats.</p> <p>Y'a pas que des motions de périmètre régional ?</p>	
La place de la motion dans les congrès ?	<p>Le temps est à la fin des congrès. Il est parfois bâclé.</p>	

Pour celles de 2014

Débat	Proposition plus consensuelles
<p>Traitées au CN, soit au congrès !</p> <p>Votes aux congrès des motions 2014. On collecte, lors des congrès les voix et on les totalise au niveau national. En outre, ça a l'avantage de faire une préparation à l'AG. Le CD acte les décisions.</p> <p>La difficulté est que ça alourdit l'ODJ des congrès.</p>	<p>Vote des motions aux congrès 2015.</p> <p>Reste des débats en suspend.</p>

Il ne faut peut-être pas tout traiter.

Non, soit c'est tout, soit rien, sinon ça ne sera pas rigoureux. On aura des tendances, pas un vote global.

Autre problématique : seuls les délégués à l'AG votent les motions.

Pour 2014, vote des motions lors des prochains congrès, somme des votes des différents congrès

Pour l'avenir

- Distinction vœux et motions et clarification par les représentants nationaux
- Traitement en CN et /ou en AG
- Faire un débat préalable en ligne avec modérateur
- Faire une AG plus longue
- Mettre en place un vote électronique ou par carton
- Historique et suivi des motions dans le temps
- Filtre des motions
- Système Québécois : une motion est portée si et seulement si une autre Régions la partage

Groupe 3

• **Motion AG 2014-12-014 pistes :**

1. Les motions sont proposées aux délégués et membres de l'AG 2014 au vote électronique ou par mail 3 voix (vote interne au groupe, à titre indicatif)
2. Le CN statue sur les motions et obtient ensuite le quitus de l'AG 2015 pour cette modalité exceptionnelle de traitement 9 voix
3. Les congrès 2015 reprennent les motions 2014 et valident à nouveau celles-ci (prenant en compte de ce fait l'actualité et les évolutions) pour les représenter en AG 2015 8 voix
4. Soumettre les motions de l'AG 2014 directement à l'AG 2015 0 voix

Pour avoir repérer les préférences des personnes présentes (13), la question a été posée de se positionner sur les options (sachant que plusieurs choix sont possibles) ; les options sont les chiffres indiqués en rouge à la fin de chaque piste.

• **Comment traiter les motions, de manière générale**

- Prendre plus de temps pour les débats et les échanges tant en amont de l'AG que lors de l'AG
- En amont : utiliser un forum pour échanger, connaître les motions des autres Régions, voire s'y associer (cf. ce que fait l'OMMS).
- Pendant : organiser des groupes de débats et d'échanges par thématique de motions, ce qui permet réellement de clarifier, expliquer et échanger sur les propositions.
- Pendant : retour en plénière pour exposer le rapport d'impact/points clés issus de la motion et du groupe, ce qui éclaire aussi les éléments pour le vote.
- Pas de débat en plénière et vote des motions qui sont sur une liste à cocher (l'urne étant ouverte pendant toute l'AG, cf. méthode de l'OMMS)

*le plus dans cette formule : que cette méthode permet aussi de faciliter l'expression des primoagésistes

Pour 2014

- Consulter les délégués 2014 par correspondance
- Consulter le congrès 2015
- Les proposer à l'AG

Pour l'avenir

Donner du temps de consultation, échanges en ligne

Proposer des sous groupes lors de l'AG

Pas de débat en plénier mais un retour des débats préalable

Pondération des motions avec d'autres Régions

Groupe 3 :

Pour 2014

- Ne pas faire de motions pour 2015
- Consulter les congrès 2015

Pour l'avenir

- Traitement en amont
- Texte plus long et contextualisé
- Mise en place d'un forum qui permettrait un temps de débat plus court lors de l'AG
- Limiter le nombre de motion par Région
- Motion valable si soutenue par une autre Région
- Travail de formation de ce qu'est une motion
- Mettre en place des codes pour limiter le temps
- Quelle représentation pour un petit nombre de participants à certain congrès...

Groupe 4

Pour 2014 → Renvoi vers les congrès 2015

Pour l'avenir

- Historique
- Travail préalable
- Travail pédagogique pour savoir ce qu'est une motion
- Soutien par une autre Région.

VII. RESSOURCES HUMAINES SALARIES → FINANCEMENT DES RAFT POUR 2015

Rappel des hypothèses présentées :

- hypothèse 1 - le siège prend en charge les postes de RAFT et met en place une contribution à destination des régions en fonction d'une clef de répartition (chiffre d'affaire, nombre d'adhérents, capacité de paiement avec du vrai argent...).
- hypothèse 2 - le siège prend en charge les postes de RAFT. Le CER n'est plus versé mais ses ressorts pédagogiques et administratifs perdurent : impulsion politique, suivi des projets mis en œuvre et reporting administratif.
- hypothèse 3 - le siège ne prend pas en charge les postes de RAFT. Les charges de ces postes sont maintenues dans les budgets d'origine. Les régions d'un même territoire peuvent se mettre d'accord pour partager le financement mais à condition de ne pas creuser le déficit de l'une pour financer le budget de l'autre.
- hypothèse 4 - le siège prend en charge les postes de RAFT. Chaque région donne une contribution au niveau de ce qu'elle donnait précédemment pour le poste qu'elle portait. Travail est fait dans le cadre de 2016 pour équilibrer les contributions vers une autre clé de répartition.

Synthèse des débats, par Isabelle Dhoyer (trésorière nationale) : tendance plutôt hypothèse 1, avec l'éclairage de la notion Région et Territoire. Le CD se réunit pendant midi, va essayer de faire quelque chose de simple... et donner une info/décision à 14h.

VIII. RESSOURCES HUMAINES SALARIES → NOUVELLE APPROCHE DE CO-CONSTRUCTION ENTRE ANIMATEURS SALARIES

Retour du pôle thématique Activités ouvertes

Les séjours ouverts sont effectivement portés souvent par les professionnels mais pas toujours. Lorsque les séjours deviennent rentables, ce sont les pros qui s'en emparent. La peur est de si on cadre trop, on risque de perdre les bénévoles.

S'engager, c'est un investissement pour demain, et on se doit d'être toujours dans une recherche continue, en décloisonnant les systèmes, c'est permettre notre pérennité. Il faut être dans un cadre, dans des pratiques pédagogiques, même s'il faut une place pour l'expérimentation. A travers le bénéficiaire du service, on doit faire demain des militants et après-demain des militants.

La notion de Développement est plus large que l'activité ouverte mais l'englobe. Pourquoi fait-on une activité ouverte ? Il faut faire une pierre deux coups : on est là pour répondre à une commande/pour faire de l'expérimentation... Si on arrive à inclure correctement les bénévoles, on peut jouer sur un axe de compétence et de partage. On est là aussi dans un axe de rentabilité mais pas seulement : partage de méthode.

Il faut faire attention de ne pas déconnecter les bénévoles du développement du groupe local.

Certains enfants sont intégrés dans les séjours ouverts parce qu'ils suivent un autre rythme que celui de la SLA.

Le mot activité ouverte dérange puisque les autres activités que nous faisons ne sont pas « fermées ». C'est dans le cœur de notre mouvement d'être ouvert.

Dans nos pratiques, il faut être attentif qu'un projet est lié à un environnement, à un contexte. Dans une activité ouverte, elle peut fonctionner de manière environnementale qui ne peut pas forcément se transposer à un autre endroit.

Le séjour ouvert pose la question de la continuité éducative. Il y a une nécessité de qualité et de réussite. Aujourd'hui, nous ne sommes pas forcément clair sur ce que c'est vraiment le « séjour ouvert ».

On « sacralise » les activités des groupes locaux. Jusqu'où on va dans l'activité ouverte ?

Faut-il se donner des limites ? Il faut déjà savoir ce qui existe et ce qui va être fait pour éventuellement se faire un socle commun. Il faudrait un « modérateur » des nouvelles expérimentations.

Les activités ouvertes sont des activités de rayonnements. Elles vont au-delà du PE... Et il faut aussi différencier PE et mise en œuvre du PE.

Les activités ouvertes sont souvent courtes. Comment fait-on vivre le projet sur des périodes aussi courtes ?

Retour du pôle thématique Diversité et Inclusion des publics.

La demande sociale existe, l'association par son projet doit pouvoir y répondre. La loi de 2005 rappelle de plus les obligations en la matière.

Un état des lieux de l'existant semble effectivement être l'angle de départ pour apporter des réponses concrètes aux besoins et à l'accompagnement des structures.

L'axe formation rapide à mettre en place de par notre expérience (interne et externe) est une priorité. Elle doit permettre de lever des aprioris, dédramatiser les situations et donner confiance aux équipes bénévoles et salariés.

Il semble également nécessaire de renforcer nos partenariats avec le secteur associatif, les institutions spécialisées, les partenaires privés, les pouvoirs publics, œuvrant d'une part dans le domaine de l'accueil du public, et d'autre part dans le financement.

S'appuyer sur l'expérience des Services vacances et notamment l'effet cinquantenaire pour communiquer notre savoir-faire, notre projet.

Notre projet doit s'appuyer plus sur l'inclusion des enfants, jeunes et adultes dans les structures existantes (groupes locaux, centres...) que sur la mise en place de structures spécifiques type, Unité DEFI, séjours spécialisés.

Retour du pôle thématique Formation

Le pôle thématique a présenté ses deux priorités pour l'année 2015 :

BAFA/BAFD : Analyse des besoins et du potentiel des territoires.

- Un outil d'analyse
- Un kit commercialisation.

Plan de formation EEDF

- un cadre commun d'attribution des titres SF (ASF, RUSF)
- une expérimentation d'un camp École.

Titres SF

Il n'a pas grand-chose aujourd'hui. Il y a des disparités régionales. L'ASF, c'est un BAFA plus : c'est le BAFA et des formations scouts en plus.

Le groupe est favorable à la proposition de construire un cadre commun de délivrance des ASF.

BAFA BAFD

Question de séparer BAFA BAFD de la formation militante est-il pertinent ?

Le BAFA BAFD doit s'inscrire dans le plan de formation EEDF. Il ne faut pas déconnecter deux secteurs (formation habilitée et formation continue.) On a été les premiers historiquement, à proposer des stages de formation, ce serait donc étonnant d'avoir à en faire un secteur déconnecté de la réalité de la vie associative.

Le BAFA est un lieu de formation des cadres mais aussi un levier pour exister dans le grand public.

Sur la question des stages ouverts : le temps disponible pour les jeunes n'est pas extensible. La formation scout doit être intégrée dans le BAFA, et donc que le BAFA doit être intégrée dans le plan de formation.

Réformer le socle commun à l'ambition d'intégrer le BAFA dans la formation scout. Y inclure l'ambition de l'ASF-«BAFA Plus ».

Il faut pouvoir tenir compte de tous les modes d'entrée sur la formation scout : on intègre des personnes avant le BAFA, en stage pratique, en appro. Est-ce que la certification BAFA se fait après coup du BAFA, ou sur un appro. Le parcours interne est forcément à composer avec la formation BAFA.

Il reste à se poser la question d'un secteur BAFA.

Proposition d'un approfondissement « pédagogie scout » . Le stagiaire BAFA peut faire plusieurs appros. Une semaine de formation qui est à la fois de la formation continue et de l'appro, avec des stagiaires d'expérience différentes peut être riche. Comme ça on peut soutenir plusieurs parcours : celui qui doit finir son BAFA, celui qui doit se perfectionner dans le champ du scoutisme.

Dans le cadre de la formation continue, il peut être proposé à prix coûtant. L'approfondissement est cher.

Les camps écoles

Qu'est-ce que c'est ? C'est un projet qui se base sur une expérimentation de Languedoc. Ce projet est destiné à des responsables qui ont au moins une année et un camp. Cela va être basé sur un partage. C'est ouvert à toutes les régions.

Les publics spécifiques

Ne pas oublier les formations AVLA / DVLA.

Les formateurs du SV peuvent intervenir sur les stages. Ils sont situés partout sur le territoire national, pourquoi ne pas intervenir sur les BAFA des régions où ils habitent.

Rappel : il y a une obligation de porter la question du handicap sur les stages BAFA.

Existe-t-il une présentation de la méthode scout dans les stages AVLA/DVLA ? Quelle articulation entre le projet éducatif de l'association et les réalités des Services Vacances ?

Une expérience de stage avec les deux thématiques (scoutisme et handicap) est possible. Didier en a fait l'expérience.

Un travail sera engagé par Didier pour clarifier les contenus de stage et les orientations en lien avec les besoins et la vie associative.

La relation avec les régions

Quelle place des régions dans les dispositifs? Quand le siège s'adresse directement aux SLA, comment valoriser les responsables régionaux formation ?

Retour du pôle thématique Démocratie et Citoyenneté

Ce thème facilite le questionnement de nos pratiques de manière transversale.

Nos activités se situent dans la réalité citoyenne de notre environnement. Comment on s'y inscrit aujourd'hui ? Nous devons innover ou réaffirmer ce qui marche sur ce champ. Nous devons travailler sur la place du choix de l'enfant « Acteur de ses loisirs », la place de la personne dans l'organisation. Le Cinquantième des vacances adaptées a pour objet de donner la parole aux personnes en situation de handicap. Notre mouvement a été en capacité de faire bouger des choses pour éclairer et enclencher des évolutions de la société. Ex. surdité. Nous n'envoyons pas de messages forts, nous sommes dans un « consensus » qui nous rend contre-productifs.

Quelle est la contribution de notre mouvement à la société ? Dégager deux à trois messages forts qui marque et acte notre contribution éducative à la société, travailler notre lisibilité de contribution à la société. Quid de notre contribution sur la mixité / coéducation, le vivre ensemble, la paix ? Nous devons d'abord, faire progresser à l'intérieur.

Nous avons aussi une urgence : former nos cadres bénévoles et salariés à la compréhension et la mise en œuvre de nos textes statutaires.

Retour du pôle thématique École

Nécessité de clarifier les propositions (lien école CVL) pour permettre un panel correspondant à une déclinaison en lien avec les propositions d'organisations :

- Au niveau locale/ territorial
- En fonction de la période scolaire
- En tenant compte de l'établissement, de son environnement
- « Une sorte de cirque » » (ref J.Attali)
- Notion d'intégration au collège
- Notion de la cohésion de classe
- En filigrane : réforme des programmes et évolution du socle commun
- Travail autour de l'évaluation, de la justice scolaire.

- ❖ Positif : beaucoup d'échanges enrichissants / en négatif : pourquoi lire quand nous avons reçu et déjà lu ? Constat : demande d'un temps questions ouvertes lors de précédents CN. Il pourrait réduire le nombre de motions.
- ❖ 1^{er} CN, content d'avoir rencontré autant d'acteurs et de militants du mouvement. Un CN plutôt serein. Point « négatif » : trop riche avec trop de personnes pour retenir toutes les personnes et toutes les fonctions. « Je vous aime tous ».
- ❖ Merci à l'organisation. Bon we. Repars d'ici avec plein d'idées, plein de projet : pas de perte de temps, bien au contraire. Bonne alternance des types de moment plénier/petits groupes.
- ❖ Souffle nouveau lors de ce CN : espoir d'un ouragan. A l'avenir, il serait intéressant de présenter les changements de fonctions ou les nouveaux salariés.
- ❖ Demande d'organigramme également. Temps financement des RAFT : La démarche avec le document, le débat, le temps, tout le monde a pu s'exprimer + décision CD en écoute. Une démarche constructive et positive, espoir que ça continue.
- ❖ Pratiques participatives qui se renforcent. Bon mélange grand/petit groupe (forme) et pédagogie/gestion/structure (sujets abordés / fond). Les méthodes sont des méthodes qui permettent de se positionner et aux responsabilités de se repositionner : continuons de travailler sur le « en tant que ». Alerte sur l'organisation salariée : attention à ce que les façons de travailler des salariés ne s'éloignent pas trop du fonctionnement démocratique local.
- ❖ Merci pour le café arabica. Merci au groupe de Paris-Nord : super service/alimentation ! Apprécié le débat serein : ça change et ça fait du bien de repartir en étant content d'être venu, et aussi de parler de pédagogie. Merci au collectif du CN qui a su parler/échanger/construire démocratiquement sans nécessairement mettre les chaises en rond à chaque échange.
- ❖ Ai reçu un mandat pour demander une inflexion de l'odj. Bien qu'il n'ait pas été possible de chambouler l'ensemble prévu et construit, nous avons pu consacrer plus de temps que prévu au sujet RAFT et le mettre en synergie avec d'autre temps : le CD a entendu, s'est adapté, les RR ont été entendus. Point positif : on parle à partir de la fonction que l'on occupe. Grand progrès.
- ❖ Génial sur les modèles de décision. Amélioration possible : présenter les conséquences de chaque scénario pour mieux se positionner, en connaissance de cause.
- ❖ Temps avec les salariés appréciables : avoir un retour et un débat autour des temps de rencontre est très positif.
- ❖ Content de ce CN. L'engagement professionnel était compliqué suite à la complexité de l'AG. Dans ce CN, on sent que l'on monte d'un cran collectivement : il est important que NOUS le franchissions. La préparation de l'organisation de l'odj et de son animation s'est faite conjointement CD/EN, c'est positif, continuons à progresser.
- ❖ Apprécie d'être accueillie avec le Trésorier national et en tant que Trésorière régionale. Les TR ont pris ensemble la décision de parler au nom du collectif des Trésoriers dans l'association. Profitable pour les Trésoriers. Espère que les prochains CN verront plus de trésoriers Régionaux.
- ❖ Bien d'associer les RR et les TR aux CN. Pas prévu au programme, original mais positif que ces personnes partagent les échanges et puissent poursuivre ensemble après.
- ❖ Temps du soir intéressant. Formaliser sans formaliser : à permis à certain de prendre des décisions. Appréciable.
- ❖ Agréable CN. Pour les salariés, quand il y a du temps avant le CN : possibilité d'aller dans un centre ? Cela renvoie à un contexte de travail qui facilite plus ou moins la concentration, la récupération, sur plusieurs jours.

Mickaël Lissarre, Président conclut ce CN : En tant que nouveau Président et avec le CD, nous savions qu'on ne pouvait pas « louter » ce CN d'après AG et de reprise d'année sans louter l'année. Satisfait que la méthode convienne. On va continuer de progresser. Les passages petits et grands groupes ont permis au CN de gagner en maturité. Merci aux organisateurs de l'ordre du jour. Le CD a pu prendre des décisions plus efficaces. Merci à ceux qui ont organisé le CN pour la logistique et au groupe IdF qui nous a aidés. Merci de participer au rangement final de toutes les salles.

PRESENTS AU CONSEIL NATIONAL

COMITE DIRECTEUR		
AZOUZ MENARD	Sigrid	membre
BRUNO	Julien	membre
CELLIER	Olivier	membre
DE VREYER	Marie-Anne	membre
DEROUARD	Raymonde	membre
DHOYER	Isabelle	Trésorière
HAMEAU	Bernard	Vice-président
LAFONT	Cédric	membre
LE PLAINE	Frédéric	membre
LISSARRE	Mickaël	Président
MARAIS	Maurice	membre
MATHIEU	Dominique	membre
REVEILLE	Maud	membre
SOLTYSIAK	Isabelle	Secrétaire
TALOIS	Jean-Yves	membre
TETRON	Nadine	Vice-présidente
UTARD	Gaël	Trésorier adjoint
COCQUEBERT	Vincent	Délégué général

RESPONSABLES REGIONAUX		
BARTHAS	Adèle	MIDI-PYRENEES
BLANCHARD	Guillaume	PAYS DE LA LOIRE
BOUCHARIN	Fanny	Pour CHAMPAGNE ARDENNE
BOULANGER	Pierre	AQUITAINE
BOUQUET	Stéphan	LYON
DOLIAS	Laurent	PROVENCE
GRODWOHL	Maurice	LORRAINE ALSACE
LUCAS	Geneviève	LANGUEDOC ROUSSILLON
MORTEVEILLE	Olivier	ILE DE FRANCE.
VIGOUR	Etienne	Pour POITOU CHARENTES
ZAM	Laurent	BRETAGNE

TRESORIER REGIONAUX		
ABRANT	Anne	FOREZ
BOURGEOIS	Anthoine	ILE DE FRANCE.
ESNARD	Thierry	AQUITAINE
LECAT	Florence	NORD PAS DE CALAIS
MALET	Pierre	COTE D'AZUR
PREVOST REVOL	Benoît	AUVERGNE-LIMOUSIN
SENTY	Elie	LYON

ANIMATEURS SALARIÉS		
CHAVATTE	Maxime	NORD-PAS-DE-CALAIS
FACINO	Nicolas	PROVENCE
GLORIAN	Nicolas	MORBECQUE
GONIN	Camille	MIDI-PYRENEES
GUALANDI	David	AQUITAINE
LLORET	Xavier	MIDI-PYRENEES
MANDIN	Sandrine	PAYS-DE-LA-LOIRE
MARIE	Laurent	NORMANDIE
PINLET	Bertrand	LYON
VILLARD	Stéphanie	BRETAGNE
VOLPILHAC	Jonathan	LANGUEDOC-ROUSSILLON

SERVICES VACANCES		
BLAZEJEWSKI	Xavier	Dir. Adjoint ORLEANS
MATHIAS	Julie	Dir. Adj. CHALON SUR SAONE
GAILLARD	Véro	Dir. CAEN

CENTRES DE RESPONSABILITE NATIONALE		
BARBE	Christelle	Dir. SAINT PIERRE DEL FORCATS
BOUCHET	Nicolas	Dir. VALLOIRE
CROUX	Olivier	Dir. LES TRONCHES
DUVIVIER	Yan	Resp. VALLOIRE
GRANDJEAN	Gilbert	Resp. LES TRONCHES
HERMANT	Jérémie	Dir. MORBECQUE
MARCHAL	Murielle	Dir. BECOURS
NOWACZYK	Isabelle	Trésorière MORBECQUE

EQUIPE NATIONALE		
AISSOU	Bruno	Dir. administratif et financier
AUGER	Maud	Déléguée nationale
BERSOT	Hubert	Délégué territorial T3
BISSON	Didier	Délégué national
DECLERCK	Jean Amand	Dir. pôle Développement
DUPUIS	Jean-Louis	Délégué territorial T1
LARTIGUE	Pascal	Délégué territorial T4
LOUIS	Emmanuel	Délégué territorial T5
MARCHE	Alain	Dir. Vacances et loisirs adaptés
PERON	Pascal	Délégué territorial T2
ROUBLIQUE	Sylvain	Délégué territorial T6
TOURNIER	Florence	Déléguée nationale

EXCUSES		
AZOUZ-MENARD	Sigrid	CD – le dimanche
BERTEMONT	François	TR NORMANDIE
FERTE	Laëtitia	Dir. Ressources humaines
FOUSSIER	Suzanne	TR CENTRE
LALANNE	Jean-Louis	RR CENTRE
LE PLAINE	Frédéric	CD – le dimanche
LETERTRE	Mikael	AT COTE D'AZUR
MACHU	Bernard	Resp. Centre de BECOURS
MERCIER	Coralie	TR LORRAINE ALSACE
MUNIER	Benjamin	RR CHAMPAGNE ARDENNE
NANCY	Yannick	RR FRANCHE COMTE
QUERBOUET	Hervé	TR BRETAGNE
RIBAUT	Christine	TR BOURGOGNE
SCHURCH	Emilie	CD
THOMAS	Nicole	RR POITOU CHARENTES

N'ONT PAS RÉPONDU → ABSENTS		
BOTTE	Jean-Claude	TR POITOU CHARENTES
COURTIAL	Emmanuelle	RR AUVERGNE LIMOUSIN
DUCROT	Philippe	Resp. Centre St Pierre del Forcats
FERNANDEZ	Christian	RR BOURGOGNE
LEBAILLY	Céline	RR NORMANDIE
MILLY	Diego	TR MIDI-PYRENEES
THIBAUT	Laurent	TR PAYS DE LA LOIRE

S'EST INSCRIT – A CONFIRMÉ – N'EST PAS VENU – N'A PAS PRÉVENU		
PLATEAUX	Raymond	RR PICARDIE